# Procès-Verbal

De : Angela, Aurélie, Coralie et Constantin Date : 05.11.2021

**Compte-rendu de la réunion du : 05.11.2021**

Durée : 50 minutes

Lieu : Salle B4.21, Bâtiment B, HEG, Carouge

**Présents :**

Groupe d’encadrement : André SEYDOUX (**ASE**), Ciaran BRYCE (**CB**), David ROCH (**DH**)

Étudiants : Angela MOURIN (**AM**), Aurélie SAUGE (**ASA**), Coralie CHEVALLEY (**CC**), Constantin HERMANN (**CH**)

* **Sujets abordés :**
* Acceptation du PV précédent
* Présentation de l’ordre du jour
* Présentation du planning (ASA)
* Présentation du Scrum (AM)
* Présentation des conventions de codage (CH)

(convention de nommage en C# fait au cours du sprint prochain)

* Présentation du scénario (CC)
* Présentation des maquettes (CH)
* **Questions abordées :**
* **A. Seydoux : Si je vous demande une facture maintenant, à combien s’élèverait le montant ?**
  + **ASA** : On a toutes les informations pour le calculer, mais on ne peut pas donner de réponse maintenant.
* **A. Seydoux : Faite attention aux réglementations avec les États-Unis. Attention à bien regarder les lois, il pourrait y avoir des problèmes entre les États-Unis avec la petite Suisse. Il faut faire en sorte que les données du client suisse ne soient pas prises par les États-Unis.**
  + **CC** : Normalement en 2022 la nouvelle RGPD rentrera en vigueur.
  + **AS** : Intéressant !
* **A. Sauge :** **Steve nous a dit que les meilleurs groupes commencent à coder en décembre.**
  + **AS** : Ça c’est théorique ! Il faut faire attention dans votre planning prévisionnel de ne pas oublier de prendre en compte le temps de codage. Plus vous commencez à coder tôt, plus vous pourrez prévoir les éventuels problèmes.
* **C. Bryce : Et la loi RGPD ?**
  + **ASA**: On a oublié d’ajouter le lien dans le document de vision.
* **C. Bryce : On est à la fin du sprint 2 ?**
  + **AM :** Oui on est bel et bien à la fin du sprint 2.
* **C. Bryce : Du coup vous aller démarrer le sprint 3 ?** 
  + **AM :** En effet.
* **C. Bryce : Le cahier des charges a été rédigé par qui ?**
  + **CH :** On a reçu les informations aléatoires et nous avons mis en place la version papier actuelle.
* **C. Bryce : C’est quoi la signature électronique pour le projet ?**
  + **CH :** Explication de la signature électronique (bla bla bla)
* **C. Bryce : Vous n’avez pas parlé de la signature électronique, ça me paraît être un gros travail.**
  + **CC :** On n’en a parlé à l’A1.
  + **CH :** On ne sait pas encore ce que l’on va faire. Il faut que l’on se renseigne. Être clair de ce qu’on signe. Vérifier si SwissID a une API. Transfert des données (contrats, devis).
* **C. Bryce : Il serait bien de mettre en place un tableau pour classifier les différentes tâches et fonctionnalités. Mettre un chiffre pour savoir si la tâche va être longue et difficile ou non.**
* **C. Bryce : Au niveau de l’application, il y a différentes couches (Web et App) ?**
  + **CH :** Il y aura une unique application utilisable de 2 façons, l’une aura une API
* **C. Bryce : J’aime bien votre gestion des risques humains.**
* **C. Bryce : Il faudrait rajouter le risque que Waview trouve une meilleure application déjà commercialisée et qu’il vous laisse tomber par la suite.**
  + **CH :** C’est un risque que tous les GREP ont. Même si cela arrive nous arriverons à continuer avec une entreprise fictive puisque nous partons de zéro. Nous allons devoir créer notre propre base de données.
* **C. Bryce : Vous avez pensé au Privacy by Design ?**
  + **AS :** On va mettre en place la base de données nous-même, on devra alors mettre en place une sécurité dès le début.
* **C. Bryce : Que signifie les risques pour l’environnement ?**
  + **CH :** One.com est engagé dans l’environnement. Il utilise des panneaux solaires et d’autres méthodes.
* **D. Roch : Pourquoi ont-ils choisi un serveur basé aux États-Unis ?** 
  + **CH :** On pense qu’ils ont choisi pour le prix.
* **C. Chevalley : Dois-je vous réexpliquer le scénario ?**
  + Pas de réponse.
* **C. Herrmann : Nous avons rendez-vous avec Waview le lundi 8 novembre 2021 pour faire une réunion-bilan avec eux ! On fera donc un PV de cette réunion pour que vous soyez informée de l’avancement avec le mandant.**
* **Décisions :**
* Le PV précédent a été accepté par l’ensemble des participants.
* La prochaine réunion aura lieu le 26 novembre 2021 à 14h00.
* La fiche d’acceptation a été signée par le groupe d’encadrement.
* Commencer à effectuer des recherches sur la sécurité à mettre en place.
* Rajouter la loi sur la RGPD dans le document de vision.
* Envoyer le PV de la réunion avec le mandant du lundi 8 novembre 2021.